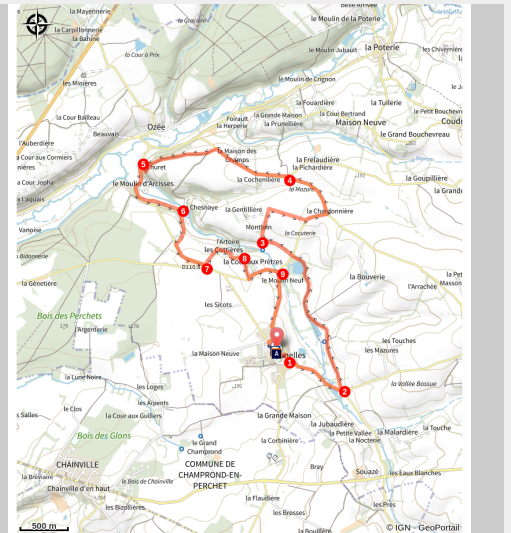


Au fil de l'eau et des moulins

Communauté de Communes du Perche - Brunelles



(PNRP)



Suivez le balisage "JAUNE" !

En partant du parking de la mairie de Brunelles, ces 10 kms vous permettront de découvrir le lavoir du village, d'emprunter des chemins longeant le ruisseau d'Arcisses, tout en passant près du moulin du même nom.

Cet itinéraire est le plus court d'une série de cinq circuits qui vous sont proposés au départ de Brunelles.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h 30

Longueur : 10.4 km

Dénivelé positif : 133 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau, Balade en famille, Histoire et patrimoine, Panorama et paysages

Itinéraire

Départ : Brunelles, commune d'Arcisses

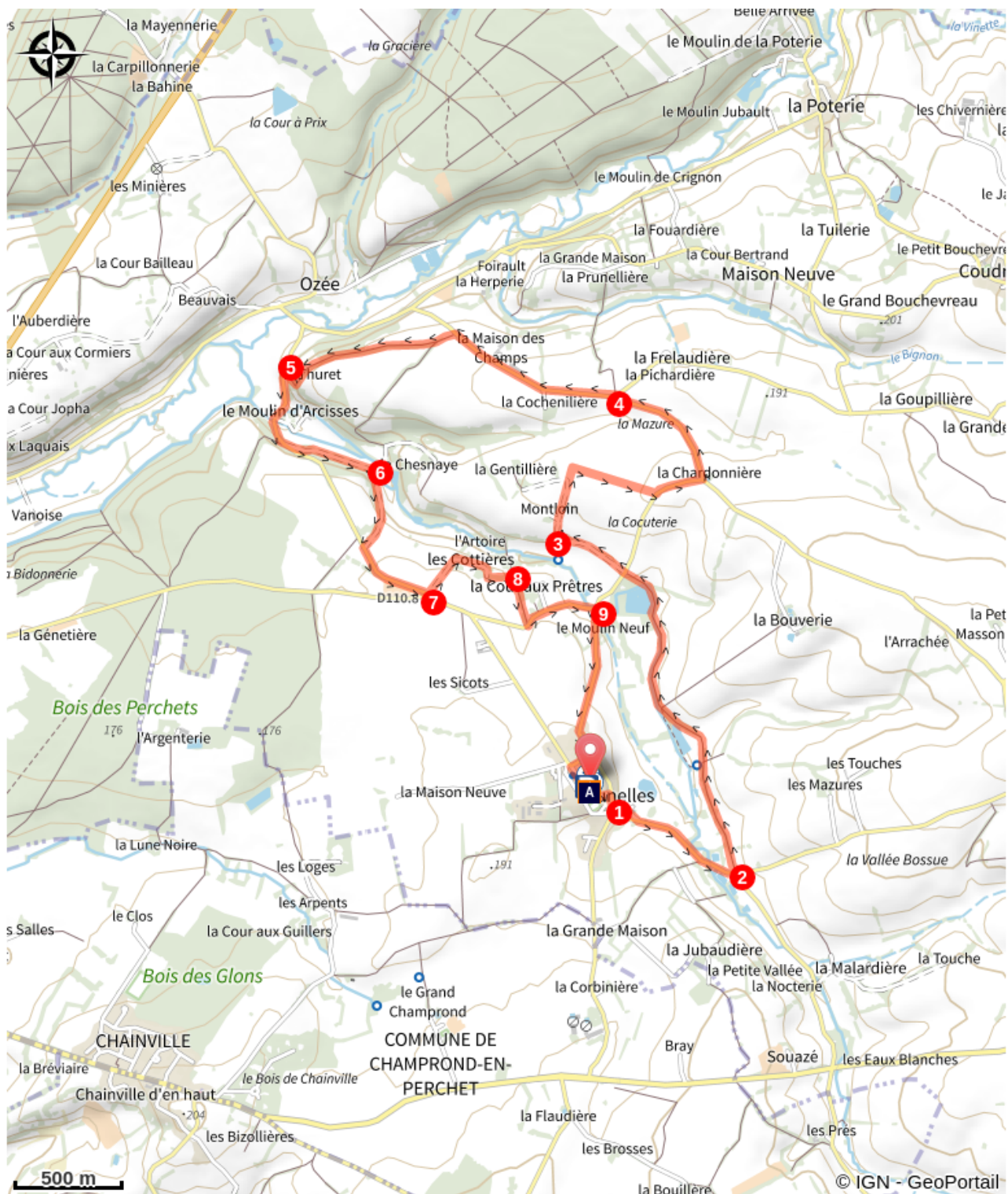
Arrivée : Brunelles, commune d'Arcisses

Communes : 1. Brunelles

Depuis le parking, passer devant le porche **de l'église St Martin** et l'ancien cimetière puis, à gauche, descendre par la Rue de l'Eglise.

1. A l'intersection avec la D351-6, prendre la rue presque en face, légèrement à droite, la rue du Lavoir, puis, à 50 mètres sur la gauche vous pourrez descendre au **lavoir de Brunelles**. Reprendre la Rue du Lavoir et tourner à gauche sur la D110 pendant environ 550 mètres en passant sur le pont de l'Arcisses.
2. Tourner à gauche au calvaire sur le chemin de terre jusqu'à l'intersection avec la D351-6. Prendre en face direction **Montloin et la Gentillière**.
3. A environ 600 mètres s'engager à droite dans le chemin de terre. Au bout de ce chemin (qui contourne un champs), tourner à gauche jusqu'à **La Chardonnière**, puis tourner à gauche sur la D351-6
4. A la prochaine intersection prendre sur la gauche D351-7 et passer devant la ferme La **Maison des Champs**. Après 150 mètres, tourner à gauche dans le chemin, puis, rapidement bifurquer à droite sur le **chemin du Thuret**.
5. Au bout de ce chemin, prendre à gauche sur la D110. Passer devant le **Moulin d'Arcisses**. Poursuivre sur la D110 sur 200 mètres, puis prendre à gauche vers le **Moulin à Papier**.
6. A l'intersection, monter sur la droite jusqu'à la D110 puis tourner à gauche.
7. Après 400 mètres, tourner à gauche vers les **Cottières**, emprunter le chemin goudronné jusqu'au bout, puis descendre le chemin sur 100 mètres on longe des champs).
8. Remonter à droite jusqu'à la D351-10, puis tourner à gauche en passant devant la **Cour aux Prêtres** et la **Brosse** puis descendre jusqu'à D351-6.
9. Tourner à droite en passant devant le **Moulin Neuf**. Rentrer dans Brunelles par **la Rue des Moulins**. Au « Stop » tourner à droite dans **la Rue de la Vallée, puis prendre** à gauche sur la Rue de la Mairie, pour rejoindre le point de départ.

Sur votre chemin...



Synthèse communale (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de la mairie

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du
Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-
Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office de Tourisme et de commerce du
Perche

9, rue Villette Gâté, 28400 Nogent-le-Rotrou

otnogentlerotrou@gmail.com

Tel : 02 37 29 68 86

<http://www.perche-tourisme.fr>

